



FDU-INKINGI
Forces Démocratiques Unifiées
United Democratic Forces



☐: (+250) 728636000

☐ info@fdu-rwanda.com

☐: (+32)478973762 , (+33)650293997, (+44)7982381717

<http://fdu-rwanda.com>, <http://victoire-ingabire.com>

COMITE DIRECTEUR – STEERING COMMITTEE

"Pour un Etat de Droit, la Démocratie et l'Egalité de chances" ; "For the rule of law, democracy and equal opportunity"

SERIE : LE VRAI VISAGE DU RWANDA SOUS LE REGNE DU FPR

N° 1 : PAUL KAGAME : UN SAUVEUR OU UN GRAND IMPOSTEUR

ASSOIFFE DE POUVOIR ABSOLU ?

L'ancien chef rebelle du Front Patriotique Rwandais et actuel président rwandais Paul Kagame est crédité d'avoir arrêté le génocide de 1994 ; Il est à ce point considéré par beaucoup comme un héros ; [il profite de cette posture de héros pour installer une dictature très répressive et sanglante au Rwanda](#). Mais en analysant plusieurs faits et plusieurs témoignages, il apparaît que le rôle de Paul Kagame est plus que trouble dans le déclenchement et le déroulement du génocide des Tutsi en 1994.

Que dire si finalement, Paul Kagame, qui est encore aujourd'hui vénéré comme celui qui a arrêté le génocide en 1994 était simplement un imposteur ?

Et s'il avait lui-même joué un rôle dans le massacre des tutsi (les siens) pour s'emparer du pouvoir sans partage ?

A- LES FAITS AVANT ET PENDANT LE GENOCIDE

Les faits suivants ont été largement documentés et montrent comment [Kagame et le FPR n'ont pas été les sauveurs qu'ils prétendent être](#) :

1. Beaucoup d'indices pointent sur Kagame entant que responsable de l'attentat terroriste du 6 avril 1994 :

Le FPR, avec Paul Kagame à sa tête, fut un des acteurs principaux dans la tragédie. Il y a de fortes indications que c'est lui qui a allumé l'étincelle dans une maison pleine d'explosifs en tirant sur l'avion présidentiel de Juvénal Habyarimana.

[D'anciens hauts gradés](#) et [plusieurs autres anciens compagnons d'armes](#) du FPR accusent, en effet, Paul Kagame d'avoir commandité cet acte reconnu par tous comme déclencheur du génocide. (Voir par exemple , Abdul RUZIBIZA dans son livre « [Une histoire secrète](#) », [Jean Pierre MUGABE](#), Noble MARARA et le [Général Kayumba Nyamwasa](#)).

Par ailleurs deux enquêteurs du Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR), l'australien [Hourigan](#) et l'américain James Lyons indiquent qu'ils avaient réuni des informations liant Paul Kagame à l'abattage de l'avion présidentiel et qu'ils ont été contraints d'arrêter leurs investigations.

Tel : (+250)728636000, (+32)478973762, (+33)650293997, (+44)7982381717, info@fdu-rwanda.com
<http://fdu-rwanda.com>, <http://victoire-ingabire.com>

Join us on **Facebook**: <http://www.facebook.com/pages/Victoire-Ingabire-Umuhoza-for-President/109504816547> - Watch us on **YouTube**: <http://www.youtube.com/user/FDUInkingi123> - Follow us on **Twitter**: <http://twitter.com/VictoireUmuhoza>

Les déclarations des procureurs successifs du Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR), [Louise ARBOUR](#) et [Carla Del Ponte](#), semblent également imputer [la responsabilité criminelle de cet attentat au président Kagame et sa rébellion FPR](#).

Il est important de noter qu'un élément crucial est presque complètement ignoré du grand public : Le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) à Arusha a été instauré en 1995, vingt-deux ans plus tard, après investigations, interrogatoires et autres actes judiciaires, il n'a pas réussi à établir et à prouver la planification du génocide contre les Tutsis. Tous les accusés considérés comme les « cerveaux », « planificateurs » etc... ont été soit acquittés soit condamnés mais pour d'autres motifs que la planification du génocide !

Il ressort de ceci que l'élément réellement déclencheur du génocide fut l'assassinat du Président Habyarimana. La situation était tellement tendue dans le pays qu'il était prévisible que son assassinat allait déclencher des massacres à grande échelle. Quiconque a abattu l'avion du Président Habyarimana, dans la situation précise du Rwanda de 1994, porte ainsi une lourde responsabilité dans le génocide des Tutsis.

Mais, à qui profitait l'assassinat du Président Habyarimana ?

[Certaines enquêtes](#) et témoignages accusent clairement le FPR et Paul Kagame. **Si cela s'avérait être le cas, Paul Kagame porterait une lourde responsabilité car il serait celui qui a déclenché le génocide.**

2. Kagame n'était pas préoccupé par le fait de sauver les Tutsis de l'intérieur :

Plusieurs témoignages des militaires du FPR (notamment Abdul Ruzibiza dans son livre) parlent du refus des autorités militaires du FPR d'aller sauver les Tutsis, même là où c'était possible. Ruzibiza parle même de certains militaires qui se sont suicidés car on leur empêchait d'aller sauver leurs familles, alors qu'ils en avaient militairement les moyens. Il fallait qu'il y ait « assez de morts » pour justifier un génocide. Tout laisse penser que le [Général Paul Kagame a sacrifié les tutsi de l'intérieur](#). Il est trop cynique de sacrifier des vies humaines et aller jusqu'à déclarer qu'on [ne mange pas l'omelette sans casser les œufs](#).

3. Pendant le génocide, Kagame et le FPR se sont opposés farouchement à une intervention extérieure pour aider à arrêter les massacres :

α. Selon HRW HUMAN RIGHTS WATCH / FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES LIGUES DES DROITS DE L'HOMME ; dans sa publication "**Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda**", Éditions Karthala, 1999. 936 pages) aux pages 814-815:

*Lorsque le Conseil de sécurité envisagea d'envoyer au Rwanda une force de maintien de la paix plus importante et dotée d'un mandat plus large de protection des civils, le FPR craignit que celle-ci n'interfère avec son objectif de victoire militaire. Ses dirigeants étaient peut-être particulièrement concernés par le fait que les Français puissent utiliser la force pour protéger le gouvernement intérimaire. Plutôt que d'accueillir favorablement cette initiative et d'en réclamer la mise en œuvre immédiate, le porte-parole du FPR à Bruxelles s'y opposa en affirmant qu'il ne restait plus de Tutsi à sauver (**Human Rights Watch, entretien au téléphone, Bruxelles, 30 avril 1994**).*

b. Quelques autres faits saillants montrant la responsabilité du FPR et de son chef Paul Kagame:

1. **Début avril 1994:** Messieurs Dusaidi et Muligande (deux hauts cadres du FPR) furent [envoyés à New York](#) dès la **première semaine** après l'abattage de l'avion pour faire du lobbying et s'opposer à toute intervention étrangère.
2. **Le 8 avril 1994** le PFR demanda à toutes les forces étrangères de quitter le Rwanda sous peine d'être considérées comme des ennemis.
3. **Le 13 avril 1994 le FPR n'accepte que trois jours de trêve** en vue de permettre l'évacuation des étrangers. Ainsi les Rwandais étaient abandonnés à leur sort pour continuer à s'entretuer alors qu'il y avait encore des possibilités de sauver beaucoup de vies humaines. Il faut également noter qu'à ce moment-là, selon Jacques-Roger Booh-Booh, Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, le FPR présentait régulièrement des conditions impossibles à chaque réunion pour discuter de cessez-le-feu car Paul Kagame n'était intéressé que par une victoire militaire totale. Dans son livre "[Le Patron de Dalaire Parle](#)", Jacques Booh révèle que le FPR a, à plusieurs reprises, fait échouer les tentatives de cessez-le-feu en vue de venir au secours des civils.

4. Le 30 avril 1994 le PFR a rejeté la formule MINUAR II.

En effet, Gérard GAHIMA et Claude DUSAIDI du bureau politique du FPR réaffirmèrent cette position dans la déclaration suivante: « *Il est beaucoup trop tard pour une intervention des Nations unies. Le génocide est presque terminé. La plupart des victimes potentielles du régime ont été tuées ou se sont enfuies*».

Il poursuivait : « *Par conséquent, le Front patriotique rwandais se déclare catégoriquement opposé à l'intervention envisagée des Nations unies et il ne collaborera en aucun cas à son organisation ni à sa mise en œuvre. Vu ce qui précède, le Front patriotique rwandais, appelle le Conseil de sécurité des Nations unies à ne pas autoriser le déploiement de la force envisagée car une intervention des Nations unies à ce stade ne peut plus être d'aucune utilité en ce qui concerne l'arrêt des massacres.* » (Gérald Gahima et Claude Dusaidi, « [Déclaration du Bureau politique](#) du Front patriotique rwandais sur le déploiement envisagé d'une force d'intervention des Nations unies au Rwanda », New York, 30 avril 1994) .

C'était trois semaines seulement après le déclenchement des massacres. Il a fallu encore deux mois avant que la Capitale, Kigali, ne tombe aux mains des rebelles.

Selon Gérard Prunier : « *Quand le génocide fut enclenché, le sauvetage des Tutsi n'était plus la priorité n° 1 du FPR* ».

Luc Marchal, ancien commandant adjoint des troupes de l'ONU au Rwanda a témoigné devant le TPIR le 2/12/2006: « *De mon expérience, ma conclusion est que le FPR avait un seul but, prendre tout le pouvoir par la force et le garder pour eux-mêmes*». Pour moi, dit-il, « *c'est le FPR qui a perpétré l'attaque sur l'avion présidentiel. A aucun moment, jamais, je n'ai perçu le désir de sa part, de faire des concessions, d'arrondir les angles, d'atteindre un consensus* ».

5. **Le 2 Mai 1994:** Le Représentant Permanent de l'ancien gouvernement rwandais aux Nations Unies, l'Ambassadeur Jean-Damascène Bizimana, envoya une lettre au Président du Conseil de Sécurité (S/1994/531), demandant le renforcement de la

MINUAR pour assurer le respect du cessez-le-feu et stabiliser la situation au Rwanda. Ainsi, contrairement au FPR, la partie gouvernementale préconisait une intervention forte capable de faire cesser les violences, stabiliser le pays et sauver des vies.

6. **Le 5 mai 1994**, Le Washington Times écrit: "*Le commandant du mouvement rebelle, le Front Patriotique Rwandais, Kagame, a déclaré, hier, qu'une force de l'ONU ne peut pas apporter la paix à son pays et que seule la victoire de son mouvement pourra stopper les massacres*".
7. **Le 13 mai 1994**, la BBC écrit: "*...le chef rebelle Paul Kagame accepte bien les propositions pour une plus grande force de l'ONU, à condition qu'elle soit cantonnée dans un rôle purement humanitaire*". Mais Kagame a dit que les 5,500 suggérés par Boutros Boutros Ghali Secrétaire Général de l'ONU pour arrêter le génocide était trop grande.
8. **Le 18 mai 1994**, Le Herald (Glasgow) écrit: " Si la force de l'ONU s'interpose entre les deux belligérants, elle sera traitée comme un ennemi, déclarait Denis Polisi, vice-président du FPR.
9. **Le 24 mai 1994**, le Denver Rocky Mountain News écrit: "*Le Commandant en chef des forces rebelles exhorte les forces onusiennes, lundi, à rester en dehors de la guerre au Rwanda*".
10. **Le 4 juillet 1994, le FPR prend le contrôle de la capitale Kigali et le pays continue de s'enfoncer dans le spectre des violations des droits de l'homme.**

Willy Claes, alors ministre belge des affaires étrangères, dit qu'après le massacre des 10 casques bleus belges de la MINUAR, la Belgique a envoyé des avions militaires avec des troupes à Kigali pour aller porter secours aux soldats belges. Il affirme qu'ils ont reçu des menaces de Paul Kagame en personne en disant qu'il ne veut d'aucun soldat belge sur le sol rwandais et que s'ils ne partent pas tous, ils vont être considérés comme ennemi par le FPR et pris pour cible. Ils ont eu juste « l'autorisation » de rapatrier les ressortissants belges avant de repartir.

Boutros Boutros Ghali, alors Secrétaire Général de l'ONU, a affirmé avoir reçu l'ordre, sous la pression de Paul Kagame, d'évacuer la MINUAR du Rwanda. Capitaine Lemaire du contingent Belge qui gardait le camp des déplacés de Kicukiro (ETO) a déclaré en octobre 1997, en sa qualité de témoin du procureur au Tribunal International sur le Rwanda, que les troupes des Nations Unies à Kigali étaient capables de mater les interahamwe si le Conseil de Sécurité avait tout simplement changé la mission de la MINUAR.

Le Général Anyidoho, alors commandant du contingent ghanéen et adjoint de Dallaire, a affirmé dans son livre que le plus gros problème était **un ultimatum reçu du haut commandement du FPR de se retirer du Rwanda**

B- LE COMPORTEMENT DE KAGAME APRES LE GENOCIDE

Après la prise du pouvoir par le FPR, un gouvernement de « sauveur » pleins de bonnes intentions aurait pu se comporter comme tel et protéger tous les rescapés se trouvant sous son autorité.

Une observation à posteriori de la gestion de l'après-génocide nous montre au contraire une succession de faits qui sont loin de caractériser un pouvoir « sauveur », mais qui sont plutôt une impressionnante succession des faits criminels et de crimes contre l'humanité et de comportement anti-démocratiques :

- **Le comportement brutal des troupes du FPR après la victoire relève plutôt des crimes contre l'humanité que d'une logique d'arrêter le génocide et de sauver tous les survivants.**

Après la prise de Kigali le 4 juillet 1994 et la mise en place du gouvernement le 19 juillet 1994, les troupes du FPR, bien que sous les ordres du nouveau gouvernement, n'ont pas agi dans la logique du rétablissement de la paix et la tranquillité publique. Elles ont poursuivi les meurtres des citoyens comme elles en avaient l'habitude depuis leur invasion du Rwanda en octobre 1990. Il y a lieu de se demander si elles étaient horrifiées par ce qui venait de se passer (un génocide). En effet, si cela avait été le cas, elles auraient fait en sorte que cessent les tueries et qu'il n'y ait plus de morts, les ordres des autorités auraient été clairs et insistants pour que la paix revienne pour tous. Au lieu de cela, l'APR (Armée Patriotique Rwandais) s'est livrée à des homicides et des actes de barbarie sur les Hutus, prolongeant ainsi la liste des rwandais assassinés par d'autres rwandais. Ainsi on a connu et on trouve encore, au Rwanda, des emprisonnements inhumains dans des conditions insalubres (cachots surabondés où les prisonniers meurent par asphyxie, bousculade, maladies,..., cachots à domicile et autres lieux inconnus) ainsi que des massacres à répétition lors des réunions organisées en divers lieux, et particulièrement [le massacre de Kibeho qui a fait plus de 8000 morts.](#)

- **La guerre au Congo (RDC) et les millions de massacres commis par les troupes rwandaises sur les réfugiés rwandais et les citoyens congolais.**

Les statistiques macabres sur les violences en RDC estiment à plus de 8 millions de morts dans une guerre ponctuée de massacres des réfugiés rwandais et de citoyens congolais par l'armée de Paul Kagame. Une armée qui aurait arrêté le génocide ne se livrerait pas à autant de barbarie et de bestialité. [Comme l'a souligné un rapport de l'ONU, ces crimes peuvent être caractérisés de crimes contre l'humanité ou même de génocide si un tribunal en était saisi.](#)

- **Les assassinats ciblés d'anciens camarades de guerres entrés en dissidence :**

Le colonel Karegeya [fut assassiné](#) en Afrique du Sud en 2014 après être entré en opposition au FPR. Le général Kayumba Nyamwasa [échappa à plusieurs tentatives d'assassinat](#) également en Afrique du Sud. Des services de renseignements occidentaux, [notamment anglais ont documenté](#) le fait que des opposants Rwandais sur leur territoire avaient été visés par des plans d'assassinats par le pouvoir du FPR. Serait-ce parce que Kagame craint que des militaires ainsi que les survivants des tueries du FPR, hutus et tutsis, seraient prêts à témoigner de ce qu'ils ont vécu, vu et entendu et réclamer la justice ?

- **Une dictature qui semble constituer un bouclier contre les poursuites :**

Kagame a mis en place [une dictature qui viole au grand jour les droits de la personne](#), emprisonne tous les opposants et opposantes qui osent le défier démocratiquement. Les cas les plus emblématiques sont deux femmes, [Victoire Ingabire](#) et [Diane Rwigara](#), en prison aujourd'hui après avoir essayé de se porter candidates à la présidentielle contre Kagame. Beaucoup d'autres hommes politiques sont en prison uniquement pour avoir exprimé une opinion différente de celle du pouvoir. Beaucoup d'autres en ont perdu la vie. Le FPR de

Kagame a construit un régime où chaque citoyen est contrôlé et où toute prise de parole critiquant le gouvernement est un risque pour sa vie.

Ainsi par sa dictature, Kagame empêche la vérité d'éclater au grand jour, notamment son rôle dans le génocide. Qu'aurait-il à craindre s'il était le sauveur, celui qui a arrêté le génocide ?

Il est permis de conclure que le rôle de Kagame dans le génocide l'amène à craindre les poursuites, ce qui le pousse par réflexe de survie à verrouiller toutes les institutions (armée, parlement, pouvoir exécutif...), à tailler la constitution sur mesure pour [se représenter indéfiniment à la tête de l'État](#) et à se montrer cruellement menaçant au cours de ses diverses interventions et prises de parole.

CONCLUSION

Toute porte donc à croire que Paul Kagame, en 1994, trouvait un « intérêt » direct dans le massacre du plus grand nombre de Tutsis et dans la qualification de génocide de ce qui était en train de se passer. Sinon comment expliquer le refus de sa part, et ce pendant plusieurs mois, de porter secours aux Tutsis alors que militairement il en avait les moyens ?

Comment expliquer qu'il a refusé toute présence de forces internationales qui auraient pu jouer un rôle d'interposition et limiter les massacres ?

Il est permis de conclure de ce qui précède que pour lui l'important c'était d'abord la prise du pouvoir militairement et accessoirement l'arrêt des massacres contre les Tutsis afin de consolider ensuite son pouvoir en endossant le costume du sauveur qui a arrêté le génocide. Il a prouvé son intérêt pour le moins démesuré pour un pouvoir absolu :

- En poursuivant sa guerre au Congo quitte à y causer des millions de morts ;
- En verrouillant l'espace politique au Rwanda, qui [interdit toute dissidence et emprisonne tout opposant sérieux](#) ;
- Et en modifiant la constitution en vue de rester au pouvoir jusqu'en 2034.

Il est difficile de déceler dans ses actions les gestes d'un sauveur. Tout indique par contre que Paul Kagame n'était qu'un imposteur qui aurait profité du massacre des siens pour se hisser au sommet du pouvoir.

Il est dans l'intérêt de la justice et de la réconciliation nationale que les recommandations des experts des Nations Unies et d'Organisation de l'Unité Africaine, actuelle Union Africaine, pour une enquête internationale sur l'assassinat du Président Habyarimana soient mises en application. Ainsi le rôle de Paul Kagame serait tiré au clair dans l'intérêt de tous les rwandais.

Janvier 2018